

Code du module:	FOAVA2
Unité capitalisable:	Prise en charge et stimulation de clients (EDUC1)
Profession:	Auxiliaire de vie - adultes
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti observe les bénéficiaires et il approfondit ses informations en consultant d'autres sources.</p> <p>Note maximale: 12</p>
	<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti transmet des informations résultant de ses observations.• L'apprenti décrit certains bénéficiaires par écrit <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti désigne des traits personnels essentiels de ses bénéficiaires.• L'apprenti décrit les bénéficiaires d'une manière majoritairement correcte.

2

L'apprenti planifie une activité simple.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti note différentes étapes de travail prévues par écrit.
- L'apprenti est capable d'expliquer la planification ainsi que l'organisation.
- L'apprenti détermine le matériel, les localités ainsi que l'instant de l'activité.

SOCLES

- L'apprenti a approximativement noté les activités/les étapes de travail indiquées par écrit.
- Les matières étaient en majorité correctes.

3

L'apprenti est capable de prendre des initiatives et d'effectuer une activité de manière autonome dans les domaines de l'éducation et des soins et il respecte des règles internes.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti propose une activité de manière autonome dans les domaines de l'éducation et des soins.
- L'apprenti effectue l'activité en tenant compte de critères du règlement interne, comme l'ordre, la propreté, la sécurité, etc.

SOCLES

- L'apprenti a proposé une activité appropriée sous guidance dans les domaines de l'éducation et des soins.
- L'apprenti a effectué une activité sous guidance.
- L'apprenti a tenu compte de la majorité des instructions internes.

4

L'apprenti documente des travaux effectués d'une manière brève et précise.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti documente des activités effectuées
- La documentation est compréhensible.
- L'objectivité est assurée.

SOCLES

- L'apprenti a documenté des activités effectuées sous guidance.

5

L'apprenti interagit convenablement avec les bénéficiaires et avec son équipe.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti fait preuve d'initiatives pour établir des contacts.
- L'apprenti réagit convenablement aux réactions d'autres intervenants.

SOCLES

- L'apprenti a initié des entretiens.
- L'apprenti a réagi d'une manière convenable dans une large mesure aux réactions d'autres intervenants.

6

L'apprenti accepte des critiques constructives exprimées par le bénéficiaire et par son employeur, il est capable d'évaluer les travaux qu'il a effectués et il rectifie sa méthode.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti réagit convenablement aux critiques constructives.
- L'apprenti désigne des erreurs et il les rectifie.
- L'apprenti adapte son attitude.

SOCLES

- L'apprenti a réagi d'une manière convenable dans une large mesure aux critiques constructives.
- L'apprenti a rectifié l'ensemble des erreurs constatées.
- L'apprenti a manifesté son application à adapter son attitude.

7

L'apprenti agit de manière responsable.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti travaille avec soin et avec précision.
- L'apprenti considère les consignes en matière de sécurité, de déontologie et d'éthique.
- L'apprenti se limite à son domaine d'activité.
- L'apprenti alimente son carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a travaillé avec soin et avec précision dans une large mesure.
- L'apprenti a assuré sa propre sécurité sous guidance, de même que celle du bénéficiaire.
- L'apprenti a respecté le secret professionnel.
- L'apprenti s'est limité à son domaine d'activité.
- Les inscriptions dans le carnet d'apprentissage étaient cohérentes.